



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 56098

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur le nécessaire accompagnement des demandeurs d'emploi dans les quartiers en difficulté, notamment les salariés dont les contrats précaires, CDD de moins de 2 ans, contrat d'intérim ou contrat aidé, ne seront pas renouvelés pour motif économique et se trouvent exclus de tout dispositif. Les habitants des quartiers sensibles sont principalement affectés par la suppression de ces emplois précaires et notamment en Moselle Est où l'annonce récente de suppression de 700 emplois au niveau de la cokerie de Carling ne fait qu'accentuer le fait. Il lui demande ce qu'elle entend mettre en oeuvre afin que ces jeunes des quartiers sensibles bénéficient de dispositifs adaptés.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56098

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7339

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)